

PRECISEZ VOS ATTENTES

Merci de poser les questions auxquelles vous souhaiteriez que les intervenants répondent au cours de l'atelier :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



ATELIER « AGIR POUR LES EGLISES »



Eglise de Lignières-de-Touraine - Fresques romanes du XII^e s.

Vendredi 2 octobre 2009

Salle troglodyte de la Chatonnière
(Azay-le-Rideau, Indre-et-Loire)

en collaboration avec



soutenu par

FONDATION



DU PATRIMOINE



Renseignements : Anne Le Clésiau
146 rue Victor Hugo - 92300 Levallois-Perret
Tél. : 01 41 18 50 70
contact@associations-patrimoine.org
www.associations-patrimoine.org

PROGRAMME

Atelier animé par le Bâtonnier Alain de la Bretesche, président de l'association des Journées Juridiques du Patrimoine, secrétaire général de la FNASSEM, secrétaire général de l'Observatoire du Patrimoine Religieux

9h45 - Introduction par Kléber Rossillon, président de la FNASSEM

10h15 - **Le statut des édifices culturels** : la législation française en vigueur (loi de 1905 et jurisprudence contemporaine) - Les cas extrêmes : éviter la destruction d'un édifice, la procédure de péril par Maître de la Bretesche

11h15 - **Agir pour les églises (1^{ère} partie)** : Préserver et mobiliser en créant des associations de sauvegarde ; prévenant la destruction par des protections au titre de MH ou du PLU ; éduquant les collégiens de 4e et 5e qui participent au concours en 3D - Ma pierre à l'édifice - ; alertant en cas d'églises menacées... par Béatrice de Andia, présidente de l'OPR

12h15 - **Agir pour les églises (2^{ème} partie)** : travaux de restauration, aide technique et financière par Olivier de Rohan-Chabot, président de la Sauvegarde de l'Art Français et par la Fondation du Patrimoine avec Benjamin Mermet, responsable national des souscriptions et Jean-Pierre Dechelle, délégué départemental 37.

13h15 - Déjeuner et visite de « l'océan de cyclamens » dans les sous-bois

14h45 - **Deux ateliers conduits par deux équipes de l'OPR** : Initiation et maniement de l'inventaire de l'OPR, ses buts, son histoire, sa méthode, ses résultats, par Claire Constant et Françoise Hamon, conservateurs généraux honoraires du patrimoine, Yves François et Didier Louis, de l'OPR

15h45 - **Faire connaître les églises par des visites et des conférences** par Gusti Hervé, président de la Sauvegarde du Patrimoine Religieux En Vie (SPREV), responsable de la commission d'art sacré du diocèse de Quimper

16h30 - **Les relations avec l'Eglise Catholique** : utilisation de l'église pour le culte, sa position sur les manifestations culturelles, discussion avec Monseigneur Aubertin, archevêque de Tours

17h30 - **Visite de l'église de Lignièrès-de-Touraine** et son ensemble de fresques du XIIe siècle récemment restaurées

PROLONGATION DE L'ATELIER PAR DES VISITES

- Vendredi 2 octobre 2009

19h - Visite de l'église et du château d'Azay-le-Rideau

- Samedi 3 octobre 2009

9h30 - Rigny-Ussé : visite de l'église du XIVE s. et ses fresques

10h45 - Rigny-Ussé : visite de l'extérieur du château

11h - Cravant : visite de l'église et de ses fresques du XIIe s.

12h - Candes-Saint-Martin : visite de la collégiale

13h - Déjeuner à Fontevraud (20 €) suivi de la visite de l'abbaye

BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer avant le 20 septembre 2009
à la FNASSEM - 146 rue Victor Hugo 92300 Levallois-Perret

Mme, Mlle, M. :

Fonction, mandat, titre :

Association :

Adresse :

Tél. : Email :

Accompagné(e) de personnes

Mme, Mlle, M.

Mme, Mlle, M.

Quel moyen de transport envisagez-vous ? voiture train

Serez-vous présent aux visites du samedi 3 octobre ? oui non

Participation aux frais (déjeuner inclus)

Adhérent à jour de cotisation (adhérent Fnassem ou affilié à une association membre) L'adhésion est de 38 €	60 € / pers.	
	TOTAL	= €

Nombre de places limitées. Inscriptions enregistrées dans l'ordre d'arrivée à réception du règlement par chèque ou d'une lettre de commande ferme pour les administrations et collectivités locales.

Annulation de l'atelier si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Dans ce cas, les inscrits seront prévenus et leur chèque leur sera retourné.

~ ~ ~

Pour le vendredi : TGV Paris Montparnasse - Langeais via Tours
Aller 7h50-9h31 - Retour 18h37-20h05 - Tarif indicatif : entre 30 et 50 euros l'aller
Langeais - Azay-le-Rideau (6 km, possibilité de navette, nous prévenir à l'avance)

Pour le samedi : TGV Port-Boulet - Paris Montparnasse via Saint-Pierre-des-Corps
Retour 17h08-18h50 - Tarif indicatif : environ 30 euros